

Communiqué de presse

## **CC 66 Les salariés montrent leur désaccord.**

Le 3 novembre 2005 plusieurs actions se sont déroulées contre la remise en cause de la convention collective de 1966 (convention collective des secteurs social et médico-social), à l'appel des fédérations Sud santé sociaux et CGT Action sociale.

Lors de cette première étape d'une campagne « Touche pas à la convention 66 » une seule revendication forte a été exprimée : le retrait des propositions des employeurs pour réorganiser la convention.

Assemblées générales, rassemblements se sont déroulés dans de nombreuses villes de Lille à Marseille.

A Paris trois cent manifestants ont envahi la salle de négociations. Syndiqués et non syndiqués ont exigé la fermeture de ce dossier. S'il doit y avoir des travaux sur la convention collective, il s'agit d'entendre les revendications salariales, d'amélioration des conditions de travail, de formation pour les salariés de ces secteurs.

Les projets de refonte des classifications professionnelles ont été vivement critiqués et l'unanimité s'est faite contre le salaire au mérite.

Les travaux de la commission paritaire ont été suspendus.

L'action du 3 novembre était une étape nécessaire mais pas suffisante.

D'ores et déjà les deux fédérations CGT et SUD appellent à une action nationale le 6 décembre.

Pour la fédération Sud Santé Sociaux il faut une action unitaire à Paris de tous les salariés des établissements de la CC 66, une grève générale pour le retrait des projets patronaux.

Fédération Sud santé sociaux